

Educateur de jeunes enfants - EJE

Informations sur le concours

Publié le :	27-08-2026
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	5
Adresse d'envoi email des candidatures :	concours@ch-havre.fr
Date du concours :	08-10-2026
A propos du poste :	

Educateur spécialisé :

Concevoir, conduire et coordonner des actions éducatives et sociales globales des personnes (présentant des déficiences physiques, psychiques et mentales), des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

Informations sur l'établissement

Nom :	Groupe Hospitalier du Havre
Ville :	76600 Le Havre
Site Web :	https://www.ch-havre.fr/

Pour candidater

Date limite de candidature :	02-10-2026
Conditions de candidature :	

Etre titulaire du diplôme d'état d'éducateur spécialisé (DEES).

Pièces à fournir :

une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;
un curriculum vitae mentionnant notamment les actions de formation suivies accompagné des attestations d'emploi afférentes aux expériences professionnelles réalisées ;
les titres de formation, certifications et équivalences, ou une copie conforme à ces documents ;
une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou du ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne;

le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;
le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche de poste occupé.
L'extrait de casier judiciaire n°2

Mail pour l'envoi des candidatures :

concours@ch-havre.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Groupe Hospitalier du Havre

Accueil centralisé DRH/concours

BP 24

76083 LE HAVRE CEDEX